

# Bientôt un fichier national des produits fabriqués en Algérie

Page 3

# LE JOUR

D'ALGERIE

Présidence de la République

## Tebboune reçoit aujourd'hui des patrons de presse

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4986 - Mercredi 22 janvier 2020 - Prix : 10 DA

Page 2

Au nom des étudiants

## Des citoyens exigent le changement et la libération des prisonniers d'opinion

Page 3

**Fakhfakh réussira-t-il là où Jamli a échoué ?**

Par Mohamed Habili

**K**haïs Saïed, le président tunisien, avait pour ainsi dire l'embaras du choix pour désigner le nouveau chef de gouvernement parmi le grand nombre de personnalités proposées par la classe politique. Mais il a fini par se décider dans les temps pour l'un d'eux, Elyes Fakhfakh, un ancien ministre des Finances sous la Troïka et néanmoins candidat malheureux à la dernière élection présidentielle. Pourquoi est-ce lui que le président a choisi et pas un autre? Ce ne peut-être parce qu'il est membre de la majorité, ou d'une coalition majoritaire à l'Assemblée. Dans son cas, ce serait plutôt parce qu'il appartient à la minorité. Ou plus exactement à l'une des minorités qui se partagent les bancs de l'Assemblée. Le plus clair résultat des dernières législatives est justement qu'il n'y a pas de majorité, mais seulement des minorités, qui, il est vrai, se présentent avec des tailles diverses et variées. Ici un bémol : le morcellement conséquence des législatives du 6 octobre dernier n'a quand même pas empêché qu'une majorité confortable se forme quand il s'est agi de demander au président de l'Assemblée, Rached Ghannouchi, de s'expliquer sur les motifs de sa visite, intervenue il y a quelques jours, à Recep Tayyip Erdogan, sans en avoir préalablement informé les députés.

Suite en page 3

## Le Drian, ministre français des AE, en visite à Alger :

# Visas, économie et Libye au menu



Ph.D. R.

L'Algérie est une «puissance d'équilibre et de paix, fermement attachée au respect de la souveraineté des Etats et au dialogue politique», a indiqué le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian. C'était hier à l'issue de son entretien avec le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, et avant d'être reçu à El Mouradia par le président de la République. [Lire page 2](#)

Pomme de terre

## Des mesures pour absorber la surproduction

Page 5

Présentation du spectacle à Alger

## «La Belle au bois dormant» chaleureusement applaudie

Page 13

Le Drian, ministre français des AE, en visite à Alger :

# Visas, économie et Libye au menu

■ L'Algérie est une «puissance d'équilibre et de paix, fermement attachée au respect de la souveraineté des Etats et au dialogue politique», a indiqué le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian. C'était hier à l'issue de son entretien avec le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, et avant d'être reçu à El Mouradia par le président de la République.

Par Lynda Naili

Arrivé hier en fin de matinée à Alger au lendemain de la tenue du Sommet de Berlin sur la crise libyenne, pour une journée de travail, Jean-Yves Le Drian, ministre français des Affaires étrangères, s'est entretenu avec son homologue algérien Sabri Boukadoum. Bien sûr, il a été question pour les deux diplomates d'examiner «l'état des relations bilatérales» et celles «de coopération entre les deux pays et les voies et moyens de leur renforcement», comme l'a rapporté un communiqué du MAE, mais aussi les «questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la situation en Libye et au Mali» ont été également «profondément abordées» lors de ces discussions, a précisé la même source. A l'issue de ces entretiens, Le Drian, soulignant la «convergence de vues» entre Alger et Paris sur les questions portées à l'ordre du jour de sa visite, estimera que «la concertation entre la France et l'Algérie est primordiale». Et pour cause, dira-t-il à la presse, «l'Algérie est une puissance d'équilibre et de paix, fermement attachée au respect de la souveraineté des Etats et au dialogue politique. Elle est écoutée et respectée et sur ces bases là, nous pouvons avoir ensemble une relation extrêmement forte».

## Réunion «très prochainement» du Comité intergouvernemental de haut niveau de la COMEFA

A ce titre, en matière de partenariat, les deux hommes, affirmera Sabri Boukadoum dans un point de presse conjoint, ont convenu de «réactiver les différents mécanismes de coopération bilatérale économiques et politiques existants entre les deux pays». Essentiellement, il s'agit de «réactiver très prochainement le Comité intergouvernemental de haut niveau algéro-français (CIHN)», dont la dernière édition date de 2018. Cette nouvelle réunion du CIHN sera présidée par les Premiers ministres algérien et français, précisera Boukadoum. De plus, poursuivra le chef de la diplomatie nationale, outre de renforcer les rencontres entre les hommes d'affaires des deux pays, il a été question, aussi, des investissements français en Algérie, ajoutant avoir perçu «une grande disposition» chez Jean-Yves Le Drian en vue d'encourager les hommes d'affaires français à regarder l'Algérie «avec plus de flexibilité et d'audace». La coopération en matière judiciaire, le dossier de la mémoire et celui du culte, notamment en ce qui concerne l'affaire de la Mosquée de Paris ont été aussi évoqués durant ces discussions. A ce propos, Boukadoum



PHD.R.

annoncera l'envoi de plusieurs missions d'imams algériens en France, ceci avant d'évoquer «le dossier de la mobilité de personnes entre les deux pays». A ce sujet, il relèvera la nécessité «de gérer ce dossier avec davantage de souplesse et de flexibilité, et d'une façon qui soit à la hauteur du niveau des relations unissant l'Algérie et la France». En outre, dans ce contexte de raffermissement et dans le cadre du dialogue stratégique algéro-

français, le COMEFA (Comité mixte économique franco-algérien) sera également relancé par le biais de concertations que mèneront les secrétaires généraux respectifs des départements des Affaires étrangères algérien et français.

### En somme, Paris et Alger «ouvrent une nouvelle page»

Le Drian révélera l'«ouverture d'une nouvelle page» au plus haut niveau, et ce après plusieurs mois de froid. Un froid qui rappelle le fait suite aux différentes déclarations et positions françaises affichées au début du Mouvement populaire pacifique, et qui frôlaient à l'époque l'ingérence dans les affaires internes du pays. Ce qui d'ailleurs a été dénoncé aussi bien par les plus hautes autorités du pays que par le hirak. **L. N.**

Répondant aux attentes des citoyens à court terme

## Le ministère de la Santé met en place un plan d'urgence

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a mis en place un plan d'urgence répondant aux attentes des citoyens à court terme, indique hier un communiqué du ministère. «Dans l'optique du développement du secteur de la Santé et de la rupture avec les anciennes pratiques, un plan d'urgence a été mis en

place dont les effets seront palpables pour les citoyens à court terme», selon le communiqué qui précise que ledit plan «repose essentiellement sur l'amélioration de la prise en charge des malades au niveau des Urgences médico-chirurgicales, l'amélioration de la prise en charge de la femme enceinte, la réhabilitation des structures de santé de proxi-

mité et l'amélioration de l'accueil et des conditions de transferts des malades». «Dans le cadre de la concrétisation des objectifs du programme du président de la République, sur instruction du Premier ministre et après un diagnostic de la situation du secteur en proie à de grands dysfonctionnements et lacunes, le ministre de la Santé, de la

Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, s'est réuni lundi, au siège du ministère, avec les directeurs de la santé et les directeurs des CHU des wilayas du Centre, en attendant d'autres réunions pour les régions du Sud et des Hauts-Plateaux, de l'Ouest et de l'Est», souligne la même source. Le ministre a, à

cet égard, enjoint aux responsables de prendre «toutes les mesures et dispositions à même d'améliorer l'accès des citoyens à des prestations sanitaires de qualité», tout en veillant à «associer la société civile, les représentants des malades et les partenaires sociaux», conclut le communiqué. **Ali Ch.**

Sit-in des enseignants du primaire

## Les protestataires appellent à l'ouverture d'un dialogue

Des dizaines d'enseignants du primaire ont organisé, hier au niveau de l'annexe du ministère de l'Education nationale au Ruisseau (Alger), un rassemblement, troisième du genre depuis le début de l'année, pour «réitérer leurs revendications socioprofessionnelles» et «appeler à l'ouverture d'un dialogue». Ces enseignants, dont certains sont venus d'autres villes du pays, ont indiqué qu'ils poursuivraient leur mouvement de protestation si un dialogue n'était pas ouvert avec la tutelle. «Nous avons transmis, la semaine dernière, une correspondance au ministère de l'Education dans laquelle nous

demandions à être reçus pour discuter de nos préoccupations, mais jusqu'à présent nous n'avons reçu aucune réponse»,

affirme le représentant de la Coordination nationale des professeurs de l'enseignement primaire (PEP), Moussa Slimani,

dans une déclaration à l'APS. Les enseignants, rappelle-t-on, revendiquent notamment «la révision des programmes pour améliorer

la qualité de l'enseignement et alléger le cartable de l'élève, l'unification des critères de classification par la valorisation des diplômes pour garantir l'égalité des chances et la révision des salaires des enseignants du primaire pour améliorer leur pouvoir d'achat». Ils réclament aussi «la réduction du volume horaire, le droit à la promotion systématique au grade de professeur principal au bout de cinq ans d'exercice et de professeur formateur au bout de dix ans, ainsi que le droit à la retraite proportionnelle par l'inscription du métier d'enseignant parmi les métiers pénibles». **Y. N.**

Présidence de la République

## Tebboune reçoit aujourd'hui des patrons de presse

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune aura, aujourd'hui mercredi, une entrevue avec des directeurs et des responsables de médias nationaux, publics et privés, a indiqué hier un communiqué de la présidence de la République. «Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune aura, mercredi 22 janvier, une entrevue avec des directeurs et des responsables de médias nationaux, publics et privés», lit-on dans le communiqué de la présidence de la République, précisant

que cette entrevue intervient dans le cadre des engagements du président de la République d'«organiser des rencontres périodiques avec les médias pour éclairer régulièrement l'opinion publique nationale sur les questions de l'heure au double plan interne et externe». Sont conviés à cette entrevue l'EPTV, les chaînes «El Bilad» et «El Hayet» ainsi que les quotidiens «El Moudjahid», «El Khabar», «Echorouk El Yawmi», «Le Soir d'Algérie» et «Le quotidien d'Oran», conclut le communiqué. **H. Y.**

Au nom des étudiants

# Des citoyens exigent le changement et la libération des prisonniers d'opinion

Pour le deuxième mardi consécutif, les étudiants n'étaient pas nombreux à leur propre marche, et pour cause, la majorité des universités du pays sont en période d'examen, mais la marche d'hier a bien eu lieu car un nombre très important de citoyens sont venus effectuer la marche pour exiger le changement et la libération des détenus d'opinion.

Par Thinhine Khouchi

Pour ce 48<sup>e</sup> mardi, les participants à cette nouvelle marche étaient majoritairement des citoyens venus apporter leur soutien aux étudiants et maintenir la pression en attendant le retour massif des universitaires qui sont depuis une semaine en période d'examen et de révision. Les marcheurs qui ont effectué pacifiquement leur marche habituelle qui consiste à marcher de la place des Martyrs vers la Grande poste, passant par plusieurs rues, ont appelé à la libération de tous les prisonniers d'opinion incarcérés à cause de leur engagement dans les marches populaires, à l'instar de Boumala, Tabbou, et Belarbi, et de l'étudiante Nour El Houda et d'autres qui sont emprisonnés depuis plusieurs mois. Ils ont appelé aussi à l'instauration d'un Etat civil. Les manifestants ont appelé à une période de transition, qui redonnera le pouvoir au peuple, selon les articles 07 et 08 de la Constitution tout en demandant le départ de «toute la bande». Les manifestants ont aussi arboré le drapeau national, drapeau amazigh, et une immense banderole sur laquelle on pouvait lire 14 revendications dont : la transition démocratique négociée. Réalisation de l'ouverture politique et de l'information. La séparation des pouvoirs. Réduction des prérogatives du



Photo: E. Serravallo / A.

président de la République. L'amendement de la loi électorale ainsi que l'instance indépendante de l'organisation de l'élection. La révision de toutes les lois adoptées durant l'année 2019 par le gouvernement intérimaire. La poursuite de la lutte et le jugement des têtes de la corruption. Par ailleurs, ils ont aussi demandé de libérer l'Algérie et la justice et la presse et le respect des droits des citoyens, notamment pour la manifestation et l'expression. Les participants à cette 48<sup>e</sup> marche ont scandé des slogans à travers lesquels ils ont

réaffirmé leur «attachement à l'unité nationale», «à leur mouvement» scandant «makanch marche-arrière hata yetnahaw gaà» (pas de marche-arrière jusqu'au départ de tous). En outre, à Bouira, des étudiants soutenus par des citoyens, ont manifesté pour appeler au changement du système politique en Algérie et réaffirmer leur détermination à maintenir la mobilisation intacte. La même mobilisation a été observée à Béjaïa où comme chaque mardi depuis plus de 11 mois, la communauté universitaire et l'ensemble de la société

civile, sont sortis battre le pavé pour ce 48<sup>e</sup> mardi du hirak des étudiants. La manifestation a été entamée par un rassemblement à l'intérieur du campus universitaire Abderrahmane-Mira, puis a pris l'itinéraire habituel du hirak à travers les rues de la ville, où d'autres manifestants ont rejoint la marche. Les slogans de l'institution d'un «Etat civil», de «l'unité nationale» et du «maintien de la révolution» ont été scandés lors de cette manifestation.

T. K.

## Commerce

### Bientôt un fichier national des produits fabriqués en Algérie

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a annoncé mardi à Blida, que des préparatifs étaient cours, en vue de l'élaboration d'un fichier national des produits fabriqués en Algérie, en perspective de la mise au point d'une liste des produits autorisés à l'importation. «Nous veillerons à l'élaboration, dans les plus brefs délais possibles, d'un fichier national de tous les produits, industriels, agricoles, artisanaux

et de services, de fabrication algérienne, en vue de mettre un terme à l'importation anarchique», a indiqué Kamel Rezig à l'ouverture d'une journée d'étude sur la loi de finances 2020. Il a signalé le «recensement, sur le marché national, de dizaines de milliers de produits de fabrication algérienne inconnus», et nécessitant, a-t-il ajouté «l'élaboration d'une liste à leur sujet, avec l'implication des industriels et autres opéra-

teurs économiques». Le ministre a qualifié cette démarche de «mesure urgente» inscrite au titre du programme de base du ministère visant «à encourager l'exportation et pénétrer les marchés étrangers», a-t-il souligné. «Tout produit fabriqué en Algérie sera interdit d'importation à l'avenir, à l'exception de ceux dont les quantités ne couvrent pas les besoins nationaux», a-t-il affirmé, à ce propos. Pour le ministre du

Commerce, cette démarche vise «à assurer une protection juridique aux industriels, qui s'engagent à leur tour au respect de leurs engagements relatifs au maintien des prix des produits, leur quantité et leur qualité, tout en évitant le monopole et la spéculation», car la protection du consommateur «est la plus importante priorité du ministère du Commerce», a encore affirmé Kamel Rezig.

## Données 2018 de l'Office national des statistiques

### Le parc automobile national compte plus de 6,4 millions de voitures

Le parc automobile de l'Algérie comptait plus de 6,4 millions de véhicules à fin 2018, avec 255 538 véhicules neufs, contre plus de 6,1 millions de voitures en 2017, soit une hausse annuelle de plus de 4%, indiquent les données de l'Office national des statistiques (ONS). Le parc roulant national a totalisé 6 418 212 véhicules à la fin 2018, contre 6 162 542 véhicules à la fin 2017, enregistrant ainsi une hausse de 255 670 unités, soit

une hausse de près de 4,15%, a précisé la même source. En 2018, le nombre des immatriculations et ré-immatriculations des véhicules a enregistré un léger recul de près de 0,03% (- 450 véhicules) pour totaliser 1 563 898 unités dont 255 538 véhicules neufs, en hausse de 45% par rapport à l'année précédente. L'essentiel des immatriculations des véhicules neufs a été opéré durant le second trimestre de l'année de référence, soit

155 400 véhicules contre 100 138 unités au cours du premier semestre 2018. L'immatriculation définitive des véhicules neufs signifie leur mise en circulation, explique l'Office, précisant que l'opération consiste à établir une carte grise pour un véhicule qui va être mis en circulation pour la première fois. Quant à l'opération de ré-immatriculation, elle consiste à établir une nouvelle carte grise suite à un changement de la wilaya de

résidence pour un véhicule circulant en Algérie. Concernant la répartition du parc national automobile en 2018, selon le type de véhicules, l'ONS indique qu'il se composait de 4 151 041 véhicules de tourisme soit (64,68% du chiffre global (6 418 212) de 1 204 552 camionnettes (18,77%), de 421 689 camions (6,57%), 164 477 tracteurs agricoles (2,56%) et 139 780 motos (2,18%).

Ghani Y.

## LA QUESTION DU JOUR

### Fakhfakh réussira-t-il là où Jamli a échoué ?

Suite de la page une

L'homme d'Ennahda Habib Jamli a manqué de majorité au moment du vote de confiance pour l'Exécutif qu'il a pu mettre sur pied après bien des consultations, mais quand il s'est ensuite agi de s'en prendre à Ghannouchi, une majorité s'est vite trouvée. Ce qui tend à prouver que le morcellement n'est pas la véritable cause de la difficulté à former un gouvernement, mais bien l'isolement d'Ennahda, qui au moment du vote de confiance n'a pu compter que sur les voix d'un seul parti, El Karama. Paradoxalement, ces deux précédents, c'est-à-dire l'échec de Jamli, faute de majorité, ensuite l'affront fait à Ghannouchi par une majorité de députés, militeraient plutôt en faveur du nouveau Premier ministre. Comme il n'appartient pas à Ennahda, le risque est a priori pour lui moindre, tout en restant plausible, de voir le moment venu une majorité lui refuser la confiance. Jusqu'à présent, il n'est qu'un Premier ministre sans ministres. Ces ministres dont il a besoin pour devenir un vrai chef de gouvernement, il doit les négocier un à un avec l'Assemblée, qui certes peut les lui accorder, mais qui peut tout aussi bien les lui refuser. Son deuxième atout, si l'on peut dire, c'est que son éventuel échec obligerait le président Saïed à dissoudre l'Assemblée. Ce qui aurait pour effet de renvoyer tout le monde devant les électeurs, une perspective qui ne semble enchanter personne. Si par impossible Habib Jamli était venu en second, et donc Elyes Fakhfakh en premier, il aurait pu lui aussi bénéficier de cet avantage, tout en conservant sa deuxième carte perdante, celle d'être l'homme d'Ennahda. On aurait pu alors mesurer ce qui est le plus important pour les partisans de Tout Sauf Ennahda, est-ce faire échec à cette dernière quel qu'en soit le prix, ou est-ce éviter à n'importe quel prix le retour devant les électeurs ? Reste que Fakhfakh non seulement vient après Jamli mais il n'est pas d'Ennahda. Ces chances sont pour cela plus appréciables que celles de Jamli de pouvoir à la fois donner au pays un gouvernement et de faire faire à la classe politique l'économie de nouvelles élections, dont il est à craindre qu'elle sorte plus fragmentée encore.

M. H.

## Agriculture

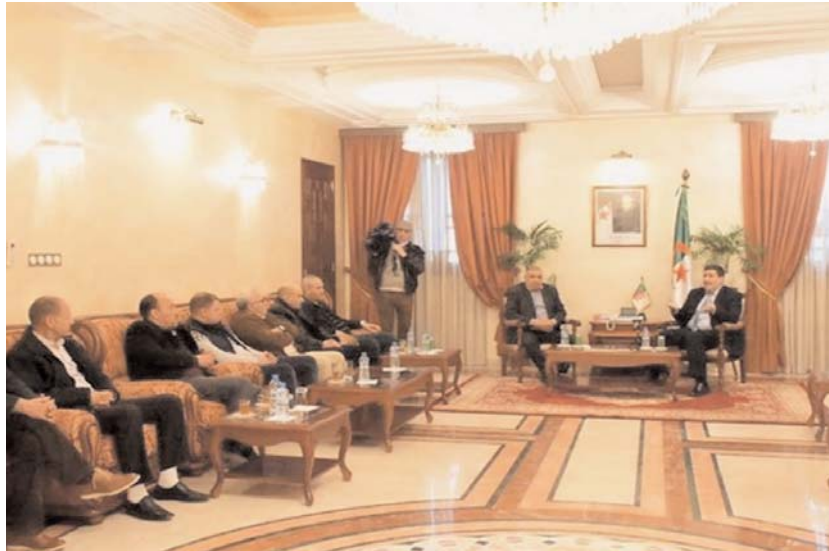
## Examen du dossier des coopératives agricoles

■ Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Cherif Omari, a examiné, lundi à Alger, avec les représentants des Chambres d'agriculture des différentes régions du pays, la question de la création de coopératives agricoles chargées de la collecte de la production agricole en vue de couvrir la demande des opérateurs locaux et étrangers.

Par Mahi Y.

Intervenant lors d'une réunion de concertation, tenue en présence du président de la Chambre nationale de l'agriculture, le ministre a souligné l'importance de tenir des rencontres périodiques entre les différents acteurs du secteur en vue de procéder à une évaluation de l'état de cette activité sur le terrain et prendre connaissance des détails de la profession sur le territoire national.

Dans ce cadre, il a appelé au lancement de concertations sur les coopératives agricoles à travers l'exploitation de l'expérience des experts en la matière et la détermination de l'efficacité des expériences précédentes. Le ministre a incité les responsables locaux à faire preuve de dynamisme nécessaire à même de redynamiser le secteur agricole dans leurs régions, soulignant que «le secteur a besoin de guer-



Ph. &gt; D. R.

riers sur le terrain», tout en communiquant, à temps, au ministre tous les détails relatifs aux préoccupations des agriculteurs et des opérateurs du secteur. La réunion durant laquelle il a été question d'examiner plusieurs difficultés et défis auxquels fait face les présidents de chambres à travers les wilayas, a constitué une occasion à même de les informer du contenu des orientations du président de la

République, Abdelmadjid Tebboune lors du précédent Conseil ministériel, notamment en ce qui concerne les équipements, la transformation, les investissements, l'accès à la production de nouveaux produits et la fourniture de nouvelles matières essentielles en les cultivant à l'intérieur du pays.

Le ministre a fait savoir que le secteur est en passe de cultiver certains produits de grande

importance en faveur de l'économie nationale en tant que produits de base s'inscrivant dans le cadre des industries agroalimentaires à l'image de la betterave sucrière, le maïs, le soja et autres, en élaborant des études et des échantillons typiques pour s'assurer du degré de réussite de ces cultures.

Pour le ministre, ce mécanisme permet la réduction de la facture d'importation des matières

premières et des aliments et l'incitation des investisseurs locaux à ces domaines à travers l'exploitation de l'économie du savoir et du numérique.

Le premier responsable du secteur a plaidé pour l'organisation de rencontres avec les techniciens en matière d'agriculture saharienne en tant qu'espace pour définir les préoccupations et plateforme visant la valorisation du rôle des énergies renouvelables dans l'agriculture au sud du pays et espace pour définir les préoccupations.

Par ailleurs, le ministre a appelé les agriculteurs à investir leurs capacités financières pour développer davantage leurs exploitations tout en profitant de l'appui et de l'accompagnement de l'Etat.

Appelant les investisseurs privés à contribuer au développement de l'industrie agroalimentaire et la production des matières premières, il a souligné que le secteur ouvrirait ses portes à l'ensemble des partenaires locaux désirant investir dans ce domaine. A la fin, M. Omari a exhorté les professionnels de son secteur à faire part de leurs doléances aux responsables locaux dans le souci de les transmettre au ministère de tutelle en vue de les examiner pour trouver des solutions palpables.

M. Y./APS

### Ville de Ain Témouchent Achèvement prochain de l'opération de numérisation du parc urbain

L'OPÉRATION de numérisation des données du parc urbain de la ville de Ain Témouchent sera achevée avant la fin du premier semestre de l'année en cours, a-t-on appris mardi du chef de daïra de Ain Témouchent, Mohamed Amine Senoussi. L'opération qui porte sur la numérotation des bâtis et sa répartition dans le tissu urbain de Ain Témouchent, a enregistré un taux d'avancement d'environ 80 %, a indiqué le même responsable. Une enveloppe financière de 4 millions DA a récemment été allouée à cette opération dans le cadre du programme d'autofinancement de cette commune. Ce montant est réservé à l'achèvement de l'opération pour ce qui est des constructions restantes et de celles situées dans les nouveaux quartiers et zones d'habitation. Dans un contexte, l'opération de dénomination des bâtis et des infrastructures publiques au chef-lieu de wilaya a été achevée, selon le même responsable. L'opération revêt «une importance particulière» a estimé le chef de daïra, ajoutant que le retard enregistré dans sa concrétisation dans les délais impartis est dû à la non-affectation des budgets nécessaires, ce qui a nécessité d'inclure l'opération au titre d'un programme financier des PCD. K. Y.

### Accidents de la route

## Le Président Tebboune ordonne la tenue d'un Conseil interministériel

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a chargé le Premier ministre,

Abdelaziz Djerad, de tenir, dans les plus brefs délais, un Conseil interministériel consacré exclusi-

vement à l'examen du fléau des accidents de la route, a indiqué lundi un communiqué de la

Présidence de la République. «Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a chargé le Premier ministre, Abdelaziz Djerad de tenir, dans les plus brefs délais, un Conseil interministériel exclusivement consacré à l'examen du fléau des accidents de la route», précise le communiqué.

Il s'agit également de proposer des mesures susceptibles de mettre fin à ces catastrophes, qui ont pris des proportions inacceptables et intolérables, avec la hausse constante et préoccupante de sinistres sur nos routes, occasionnant des pertes humaines et matérielles et impactant la santé publique et l'intégrité du citoyen, conclut le communiqué. Yanis H.

### Industrie militaire

## Livraison de 793 véhicules multifonctions de marque Mercedes Benz

Quelque 793 véhicules multifonctions de marque Mercedes-Benz ont été livrés lundi par la Société algérienne de fabrication de véhicules Mercedes Benz SAFAV-MB de Tiaret (2<sup>e</sup> Région militaire), a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale. «La Direction des fabrications militaires du ministère de la Défense

nationale a procédé, lundi 20 janvier 2020, à travers la Société SPA SAFAV-MB-Tiaret (2<sup>e</sup> Région militaire), à la livraison de 793 véhicules multifonctions de marque Mercedes-Benz, produits par cette Société au profit de la Direction centrale du matériel du ministère de la Défense nationale, du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de

l'Aménagement du territoire, du ministère de la Justice, du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, la Direction générale de la Sécurité nationale, la Direction générale de la Protection civile ainsi que des entreprises nationales publiques et privées», précise la même source. R. N.

### Parlement

## L'APN soumet des questions orales et écrites au gouvernement

Le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a décidé, dimanche, de soumettre des questions orales et écrites déposées à son niveau, au gouvernement et a examiné une demande d'activation des procédures de levée de l'immunité d'un député, a indiqué un communiqué de cette instance législative. Le bureau a tenu une réunion, présidée par Slimane Chenine, président de l'APN, «en entamant

les travaux par la récitation de la "Fatiha" à la mémoire du défunt député Abdelaziz Khamkani décédé récemment», a précisé la même source qui ajoute qu'après avoir examiné les questions orales et écrites déposées à son niveau, le bureau «a décidé de les soumettre au gouvernement, car remplissant les conditions légales». Lors de sa réunion, le bureau a également examiné «une demande portant activation

des procédures de levée de l'immunité parlementaire d'un député et décidé de soumettre le dossier à la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés». L'ordre du jour a également porté sur «la déclaration de vacance d'un siège d'un député ayant accepté une fonction gouvernementale et l'examen d'une déclaration d'un nouveau député concernant l'incompatibilité avec le mandat parlementaire et qui a

été soumise à la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés». Le bureau a procédé, par la suite, à l'examen de deux demandes émanant des deux commissions du transport et de l'habitat, en vue d'organiser des missions d'information et une autre demande présentée par le Groupe parlementaire des Indépendants pour l'organisation d'une journée d'étude. Yanis H.

## Pomme de terre

## Des mesures pour absorber la surproduction

■ Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Cherif Omari, a fait état de mesures pour absorber la surproduction enregistrée dans la filière pomme de terre, sur la base des propositions formulées par les professionnels, en coordination avec les secteurs concernés.



Par Salima Y.

Intervenant lors d'une réunion de travail avec les professionnels de la filière de la pomme de terre en présence des représentants du Conseil national interprofessionnel de la filière (CNIFPT), le ministre a souligné la nécessité de trouver des débouchés à la filière pour lui permettre d'être un créateur de richesse et de contribuer au développement de l'économie nationale, plaidant pour des programmes étudiés en vue de la transformation, l'exportation et la commercialisation locale.

Il a affirmé, à ce propos, que l'agriculture étant un élément essentiel dans l'équation de la production, elle devrait contribuer dans un cadre organisé au sein du CNIFPT et en coordina-

tion avec les différents représentants de la tutelle, à la mise en place de programmes de commercialisation du produit, avant même sa culture. Il a rappelé, dans ce sens, les orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour appuyer davantage les agriculteurs, asseoir une production agricole dans les régions non exploitées et accorder un grand intérêt aux activités de transformation et d'exportation.

L'excédent de production de cette année est «une aubaine» pour le pays et le résultat direct des efforts consentis dans cette filière au Sud et dans les Hauts-Plateaux, ayant permis de sortir du déficit saisonnier et d'instaurer une continuité de la production.

M. Omari avait donné des instructions pour mettre à la disposi-

tion des agriculteurs les chambres froides de l'entreprise publique, entrepôts frigorifique de la Méditerranée (Frigomédit), et ce, jusqu'à la mise en place de la feuille de route qui sera adoptée par les professionnels de cette filière pour la valorisation de leur production.

Le ministre a fait savoir que l'action est focalisée actuellement sur une plus grande structuration de la filière et l'activation des moyens de régulation en vue de la maîtrise du marché national et de la promotion des exportations et des opportunités de transformation.

La filière de la pomme de terre commence à trouver une place dans les marchés mondiaux, d'où l'impératif d'œuvrer davantage à promouvoir son exportation.

Une réunion est prévue, au

courant de cette semaine, avec les représentants des commerçants et les responsables du secteur du Commerce pour trouver des solutions durables à la commercialisation du produit et la coordination entre les professionnels.

«Des ateliers se penchent sur l'étude de programmes d'exportation et de transformation par voie de contractualisation, la recherche de solutions aux problèmes liés aux rapports des agriculteurs avec les banques, et l'accompagnement financier», a-t-il fait savoir.

Soulignant l'impératif de préserver le revenu du petit agriculteur et son accompagnement pour l'amélioration de sa condition, le ministre a tenu à affirmer que «les portes du ministère demeurent ouvertes via ses directions dans toutes les

wilayas, pour écouter les préoccupations des agriculteurs, examiner et mettre en œuvre les mesures appropriées».

Il s'est félicité, en outre, du savoir et de la disponibilité d'une main-d'œuvre expérimentée dans cette filière, ce qui la met dans une situation confortable sur ce plan. M. Omari avait tenu plusieurs réunions avec l'Office national interprofessionnel des légumes et viandes (ONILEV) et avec le groupe industriel Agrologistique (AGROLOG) pour arrêter les objectifs et les mesures à mettre en place en partenariat avec les différents professionnels.

S. Y./APS

### Croissance La Banque du Japon relève ses prévisions

LA BANQUE du Japon (BoJ) a maintenu hier telle quelle sa politique monétaire ultra-accommodante, une décision sans surprise au vu de perspectives de croissance certes relevées mais de prévisions d'inflation abaissées et toujours très loin de son objectif de 2 %. L'institution prévoit désormais une croissance de 0,8 % au Japon pour l'exercice 2019/20 (qui s'achèvera le 31 mars), contre 0,6 % précédemment, ainsi qu'une croissance de 0,9 % pour 2020/21, contre 0,7 % auparavant, et de 1,1 % pour 2021/22 (contre 1 % anciennement), selon un communiqué. Ces révisions à la hausse s'expliquent en partie par les mesures économiques du gouvernement japonais, a précisé la BoJ, une référence au plan de relance massif de 13 200 milliards de yens (environ 108 milliards d'euros) annoncé début décembre par le Premier ministre Shinzo Abe. L'institution monétaire a aussi souligné une «certaine atténuation» des risques pour l'activité économique mondiale, bien que ces derniers demeurent «toujours significatifs». Les Etats-Unis et la Chine ont notamment signé la semaine dernière leur accord commercial préliminaire, ce qui devrait donner un répit à l'économie mondiale cette année, dont la croissance va rebondir tout en restant «poussive», avait déjà estimé lundi le Fonds monétaire international (FMI). La BoJ a toutefois légèrement abaissé hier ses prévisions d'inflation : elle anticipe désormais une hausse des prix au Japon de 0,6 % en 2019/20 (contre 0,7 % précédemment), de 1 % en 2020/21 (contre 1,1 % auparavant) et de 1,4 % en 2021/22 (contre 1,5 % anciennement). Par conséquent, l'institution a maintenu sa politique monétaire inchangée.

R. E.

## Davos/Greenpeace dénonce

## «Des participants financent massivement les énergies fossiles»

Banques, assureurs et fonds de pension présents à Davos financent toujours à coups de milliards de dollars les énergies fossiles qui contribuent au réchauffement climatique, au risque de favoriser une nouvelle crise financière mondiale, dénonce hier Greenpeace.

Le Forum économique mondial (WEF), qui a débuté hier, cherche à gommer son image de «club des riches» en invitant des activistes comme la jeune militante suédoise du climat, Greta Thunberg, mais nombre d'entreprises du secteur financier régulièrement présentes à Davos investissent sans relâche dans les industries extractives, alors que les énergies fossiles – charbon ou pétrole notamment – sont parmi les principaux émetteurs de gaz à effet de serre, accuse l'ONG. Dans un rapport intitulé «C'est le secteur financier, imbécile!», Greenpeace pointe leurs investissements depuis la signature en décembre 2015 de l'accord de Paris visant à limiter le réchauffement. Selon l'ONG, dix banques régulièrement présentes au WEF ont à elles seules financé entre 2015 et 2018

le secteur des énergies fossiles à hauteur de 1 000 milliards de dollars : JP Morgan Chase, Citi, Bank of America, RBC Royal Bank, Barclays, Mitsubishi UFG, TD Bank, Scotiabank, Mizuho et Morgan Stanley.

Cette somme équivaut grosso modo à la capitalisation boursière d'un géant du numérique comme Apple, ou au risque financier lié aux impacts climatiques pesant sur 215 des plus grandes compagnies mondiales lors des cinq prochaines années, selon l'ONG, qui se base sur la compilation de documents déjà publics. Côté fonds de pension, trois de ceux présents à Davos l'an dernier – celui des enseignants de la province canadienne de l'Ontario, le Canada Pension Plan Investment Board et PensionDanmark – détiennent pour 26 milliards de dollars dans les compagnies pétrolières Shell, Chevron ou Exxon, et dans diverses banques finançant l'exploitation des énergies fossiles. Somme à peu près équivalente à l'introduction en Bourse l'an dernier du géant pétrolier saoudien Aramco, la plus importante jamais réalisée. Greenpeace dénonce enfin le sou-

tien de grands assureurs mondiaux aux projets, notamment charbonniers, qui ne pourraient se faire sans leur garantie, pointant notamment Allstate, Prudential, Sompo, Tokio Marine ou Lloyds.

Selon l'ONG, ces entreprises reproduisent ainsi les comportements ayant mené à la grande crise de 2007/2008 notamment liée aux subprimes, lorsque «les acteurs financiers cherchant le profit à court terme n'ont pas saisi ou ont ignoré les risques».

«Banques assureurs et fonds de pension présents à Davos sont responsables de l'urgence climatique. En dépit des avertissements, ils alimentent une nouvelle crise financière globale en soutenant l'industrie des énergies fossiles. Ces financiers sont rien moins qu'hypocrites en disant qu'ils veulent sauver la planète alors qu'ils la tuent pour un profit à court terme», a dénoncé la patronne de Greenpeace, Jennifer Morgan, en appelant «les régulateurs à faire leur travail avant qu'il ne soit trop tard».

L. M.

## Tindouf

# 46 nouveaux cas de peste des petits ruminants enregistrés

■ Quarante-six nouveaux cas de peste des petits ruminants (PPR) ont été enregistrés à travers la commune de Tindouf, a-t-on appris hier auprès des services vétérinaires de la wilaya.

Par Nassima A.

Les analyses effectuées sur 73 échantillons sanguins transmis au Laboratoire central (Alger) prélevés dans différents sites d'élevages de bétail dans la commune de Tindouf, ont confirmé la maladie sur 46 échantillons, a précisé le responsable de l'Inspection vétérinaire, Youcef Makbel. La confirmation de ces cas est intervenue suite à des alertes d'éleveurs de «nombreux» cas de mortalité parmi leurs cheptels, ayant

amené les services vétérinaires à dépêcher aussitôt des équipes sur les lieux pour effectuer des prélèvements, a-t-il fait savoir. Des vaccinations ont été entamées à la mi-janvier courant, coïncidant avec le lancement de la campagne nationale de vaccination contre la PPR, a indiqué le responsable. La campagne contre cette maladie animale devra se poursuivre jusqu'à la fin avril prochain, tel que prévu pour les régions du Sud du pays, sachant que le marché à bestiaux de Tindouf a été retenu comme premier point pour



PH. > D. R.

enclencher cette campagne préventive devant cibler l'ensemble du cheptel de la wilaya afin d'éradiquer cette maladie dangereuse et préserver le bétail, a expliqué

M. Makbel. Le lancement de la campagne a rencontré quelques contraintes liées notamment à la réticence de certains de vacciner leur cheptel, un aspect qui véhi-

cule un risque de propagation de la maladie, en plus de l'éparpillement sur plusieurs endroits de carcasses de bétail mort, nécessitant une prompt intervention des services du bureau d'hygiène de la commune pour s'en débarrasser, selon les protocoles d'usage dans ces cas, selon les services vétérinaires. N. A./APS

## Relizane

## Des projets de développement au profit de la commune d'El Matmar

La commune d'El Matmar (wilaya de Relizane) a bénéficié, durant les exercices 2018-2019 et 2019-2020, de plusieurs projets de développement dotés d'une enveloppe financière de plus de 500 millions DA, a-t-on appris des services de la wilaya. Financés au titre de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, des programmes sectoriels PS et communaux de développement (PCD) et du budget de wilaya, les projets prévoient 47 opérations de rénovation des routes, d'amélioration urbaine, d'alimentation en eau potable, de raccordement aux réseaux d'assainissement

et d'électricité et de réfection des écoles primaires, a-t-on indiqué. Les projets de raccordement et de rénovation des réseaux d'AEP et d'assainissement se taillent la grande part dans ces projets de développement au profit de cités et de centres d'habitation. Plusieurs quartiers d'El Matmar ont bénéficié de projets d'aménagement et d'amélioration urbaine, a-t-on fait savoir. Concernant le désenclavement des douars, cette commune a été destinataire d'opérations de réhabilitation de chemins dont celui reliant douar Rehaïlia à El Matmar, la maintenance du chemin de wilaya (CW 99) reliant douar

Mesabchia sur 2,5 kilomètres et celui reliant El Matmar et douar El Merdja sur 1,5 km. Le programme de développement prévoit également le raccordement des douars de Bouakeur et Mekadid au réseau d'énergie électrique, hai 560 logements au réseau de gaz naturel, la réfection de sept écoles et cantines scolaires et la réalisation de deux classes d'extension. Certains de ces projets dont a bénéficié la commune d'El Matmar ont été réceptionnés et d'autres sont en cours de concrétisation.

Samy T.

## Annaba

## Réception au cours de l'été 2020 de la nouvelle gare maritime

La nouvelle gare maritime de Annaba sera réceptionnée au cours de l'été 2020, ont annoncé les autorités de la wilaya. Lors d'une visite d'inspection visant à s'enquérir du rythme imprimé aux travaux de ce projet structurel, le wali de Annaba, Toufik Merhoud, a mis l'accent sur la «nécessité d'en augmenter la cadence et d'accélérer tous les mécanismes permettant de récupérer le retard enregistré, d'autant plus que les délais contractuels de réception de la gare maritime expirent en avril

2020». Le projet de la nouvelle gare maritime de la ville de Annaba, dont les travaux de construction ont débuté en juin 2016, a enregistré du retard en raison de travaux supplémentaires requis par le projet liés notamment au renforcement de la plate-forme, selon les explications fournies par les représentants du Groupement Batimetal Travocovia, en charge de sa réalisation. Après achèvement des travaux majeurs relatifs à la mise en place de la structure générale de la gare, il sera procédé à la

concrétisation des travaux secondaires, dont les divers réseaux et l'aménagement des espaces devant accueillir les équipements idoines, notamment les escaliers mécaniques et autres tapis roulants, selon les mêmes responsables. Ces derniers ont également souligné que cette gare maritime, dressée sur trois niveaux et qui assurera le transport maritime, des activités commerciales, récréatives et de services, a été financée par l'Entreprise portuaire de Annaba pour un montant de plus de 4

milliards de dinars. Pouvant accueillir un total de 1 200 passagers et 300 véhicules par trajet, cette nouvelle infrastructure maritime permettra, par ailleurs, dès sa mise en service, la création de pas moins de 200 emplois directs, en plus de l'opportunité de créer des emplois indirects, a-t-on indiqué.

M. Y.

## Cnac - Constantine

## Augmentation «sensible» dans le nombre des micro-entreprises financées en 2019

Au total, 170 micro-entreprises ont été financées par la Caisse nationale d'assurance-chômage (Cnac) de la wilaya de Constantine au cours de l'année 2019, contre 57 entreprises en 2018, ce qui représente une augmentation «significative», a indiqué le directeur local de ce dispositif d'aide à l'emploi. Djamel Eddien Khemissi a précisé à l'APS que 29 micro-entreprises des 170 entités financées ont été créées par des femmes, rappelant que la tranche d'âge éligible aux crédits Cnac se situe entre 30 et 55 ans. Dans les détails, le même responsable a relevé que 123 projets ont été financés dans

l'artisanat qui ont donné lieu à la création de 315 emplois, suivi du secteur agricole avec 22 nouveaux projets dans les filières de l'élevage et l'apiculture. Aussi, 8 autres projets dans les secteurs des services et bâtiment et travaux publics ont été concrétisés en 2019 a-t-il souligné. Le directeur de la Cnac de la wilaya de Constantine a révélé que la valeur financière globale de ces investissements a dépassé 900 millions DA. De plus, l'antenne locale de la Cnac a formé au cours de l'année 2019 pas moins de 361 jeunes entrepreneurs sur les techniques de gestion d'une entreprise, des produits et le calcul des

dépenses, ainsi que 38 étudiants universitaires et diplômés des centres de la formation professionnelle sur l'entrepreneuriat, a déclaré le même responsable. En outre, 56 locaux commerciaux ont été attribués entre le 1er janvier et le 31 décembre dernier au profit des jeunes porteurs de projets, a fait savoir M. Khemissi, soulignant que 425 emplois ont été créés. A noter que l'antenne locale de la Cnac dans la wilaya de Constantine a financé depuis sa création en 2004, un total de 4 823 projets, permettant de créer plus de 12 000 postes d'emploi.

A. O.

### Spécialités plantes aromatiques, élevage de vaches laitières et apiculture Formation de plus de 100 agriculteurs à Oran

PAS MOINS de 192 agriculteurs porteurs de projets à Oran ont bénéficié d'une formation en plantes aromatiques, élevage de vaches laitières et apiculture suivant les techniques modernes de développement des métiers agricoles a-t-on appris de la Chambre locale d'agriculture. Ainsi, 58 agriculteurs ont été formés en plantes aromatiques et médicinales, 74 autres en élevage de vaches laitières et 60 en apiculteurs parmi des agriculteurs, leurs enfants et des jeunes porteurs de projets, a souligné le Secrétaire général de la Chambre locale d'agriculture. La formation, assurée par la Chambre d'agriculture d'Oran, permet aux participants d'acquérir de nouvelles compétences, a fait savoir Zeddoum Houari, qui a noté que la durée de formation ne dépasse pas les trois mois selon le système en vigueur aux centres de formation professionnelle. Les participants à ces formations dirigées par des spécialistes bénéficient de sorties à des exploitations agricoles spécialisées en plantes aromatiques et médicinales, élevage de vaches laitières et apiculture qui ont réalisé un succès dans ces domaines. La Chambre d'agriculture d'Oran poursuit la programmation d'autres formations suivant les demandes des agriculteurs, leurs enfants et porteurs de projets dans le domaine agricole où ces sessions sont organisées selon la demande. R. R.

Tunisie

# Fakhfakh chargé de constituer un nouveau gouvernement dans les plus brefs délais

■ Le président tunisien, Kais Saïed, a confié à Elyes Fakhfakh, ancien ministre des Finances, la mission de constituer un nouveau gouvernement dans «les plus brefs délais», après le rejet par le Parlement, début janvier, de celui présenté par Habib Jemli.

Par Moncef G.

Elyes Fakhfakh, 47 ans, a été désigné lundi soir chef du futur gouvernement par le président Saïed, pour constituer dans «un délai d'un mois non renouvelable» une équipe susceptible de convaincre un Parlement morcelé.

Le président Saïed «a chargé M. Fakhfakh de former un gouvernement dans les plus brefs délais», a indiqué la présidence de la République dans un communiqué, publié par l'agence de presse TAP. Trois mois et demi après les élections, il s'agit de la



deuxième tentative pour former un gouvernement. Un premier formé sous la houlette du parti Ennahdha a été nettement rejeté par les députés le 10 janvier.

Le gouvernement sortant, dirigé par le Premier ministre Youssef Chahed, en place depuis 2016, gère actuellement les affaires courantes.

En cas de second échec, le pays s'acheminerait vers de nouvelles législatives, repoussant encore les réformes attendues pour relancer l'économie tunisienne.

**Le futur cabinet doit obtenir la confiance**

**d'un Parlement très fractionné**

Les élections générales d'octobre dernier ont débouché sur un Parlement très fractionné. La première force parlementaire Ennahdha ne contrôle que 54 des 217 sièges de l'Assemblée. La désignation d'Elyes Fakhfakh intervient au terme d'une série

de consultations écrites, menées par le président Saïed avec les partis, les blocs parlementaires, les coalitions à l'ARP (l'Assemblée des représentants du peuple) et d'entrevues avec des responsables des plus importantes organisations nationales ainsi que de certaines personnalités désignées au poste de Chef de gouvernement, selon la TAP.

L'article 89 de la Constitution tunisienne donne la latitude au président de la République de choisir la personnalité qu'il estime la plus apte à former un gouvernement.

«Par respect de la volonté des électeurs et des électrices aux législatives et aux propositions des partis, des coalitions et blocs parlementaires, le gouvernement à former ne sera pas celui du président de la République, mais celui qui obtiendra la confiance du Parlement étant donné qu'un important nombre de députés ont suggéré le nom du chef de gouvernement, et de ce fait le dernier mot revient seul à l'ARP lors de la présentation de tous les membres du gouvernement devant la séance plénière du parlement», souligne la présidence.

Elyes Fakhfakh a été nommé ministre du Tourisme fin 2011 avant de devenir en décembre 2012 ministre des Finances jusqu'en janvier 2014. Ingénieur et manager formé en France, il est rentré en Tunisie en 2006 après plusieurs années d'expatriation, et il y a dirigé le groupe automobile tunisien Cortel, devenu Caveo. Il s'est engagé en politique après la «révolution» de 2011, auprès du parti social-démocrate Ettakatol, qui s'était allié à Ennahdha au sein du cabinet de «la troïka», jusqu'en 2014. M. Fakhfakh a été candidat à la présidentielle en 2019 au nom de ce parti, mais n'avait convaincu que 0,34 % des électeurs au premier tour.

M. G./APS

Ouverture de consulats au Sahara occidental

## L'UA appelée à prendre des mesures d'urgence

La République arabe sahraouie démocratique (RASD) a appelé l'Union africaine (UA) et ses membres à prendre des mesures d'urgence pour amener certains Etats africains à revenir sur leurs graves décisions d'ouverture de «consulats» dans la partie occupée des territoires sahraouis. L'ouverture par la Côte d'Ivoire, les Comores, la Gambie, la Guinée et le Gabon de consulats dans les territoires occupés du Sahara occidental est un «un acte dangereux qui viole tous les principes ayant présidé à la création de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), en particulier l'intangibilité des frontières existant au moment de l'accession à l'indépendance conformément à l'article 4 de l'Acte constitutif de l'Union africaine», a affirmé le ministère des Affaires étrangères (MAE) sahraoui dans un communiqué.

Par leurs décisions unilatérales d'ouverture de consulats dans la partie occupée du Sahara occidental, ces Etats africains ont foulé aux pieds d'autres principes et objectifs de l'Union africaine, notamment son Pacte de non-agression et de défense commune, a ajouté le MAE sahraoui. Le communiqué évoque le message urgent

adressé par le président sahraoui, Secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, au président de la Commission de l'UA concernant l'implication de pays membres de l'UA avec l'occupant marocain dans les agressions contre le peuple sahraoui et sa souveraineté, outre la violation flagrante de leurs engagements contenus dans les statuts

et décisions de l'Union, à travers l'ouverture «de consulats» dans la partie occupée de la République sahraouie.

Le ministère sahraoui des Affaires étrangères qualifie les décisions prises par les pays africains sus cités de manquement à leurs obligations et leurs engagements. De par son droit d'autodéfense garanti par les statuts

de l'UA, la charte de l'ONU et les résolutions de la légalité internationale qui ne reconnaissent pas la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, l'Etat sahraoui répondra aux violations de sa souveraineté et du droit de son peuple à l'autodétermination et à l'indépendance, conclut le communiqué.

May H.

Futsal : la domiciliation du tournoi à El Aaiun occupée

## «Une atteinte au droit international», selon Abdelkader Taleb Omar

L'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique, membre du Secrétariat national du Front Polisario (RASD) à Alger, Abdelkader Taleb Omar, a affirmé, dimanche, que l'acceptation par la Confédération africaine de football (CAF) de la domiciliation de la Coupe d'Afrique des nations de futsal dans la ville sahraouie occupée de El Aaiun occupée constituait «une atteinte au droit international et une violation flagrante de la Charte constitutive de l'Union africaine (UA)».

S'exprimant à la chaîne Radio Algérie Internationale (RAI), l'ambassadeur sahraoui a précisé qu'une «telle attitude d'une institution ou d'une instance africaine est une atteinte au droit interna-

tional et une violation flagrante à la charte constitutive de l'UA, signée par le Maroc et l'Etat sahraoui qui est membre fondateur de l'UA». «Les Nations unies considèrent, à ce jour, le Sahara occidental comme un territoire non autonome. Son statut est examiné chaque année parmi les 17 territoires non encore décolonisés, d'autant que la présence de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) se veut une preuve manifeste que le Sahara occidental est une zone de conflit et soumise à la décolonisation et a ses caractéristiques et ses lois», a-t-il dit.

Il a affirmé que «l'aval donné par la CAF à la décision de la

Fédération royale marocaine de football (FRMF) d'organiser la CAN 2020 de futsal dans la ville d'El Aaiun occupée au Sahara occidental, demeure une tentative de la part du régime marocain d'inclure en erreur certaines parties qui ne se rendent pas compte des conséquences de cette démarche». Le Maroc est entré dans l'UA avec une feuille de route claire, celle reconnue au niveau international et qui ne comprend aucunement le Sahara occidental, c'est pourquoi, a-t-il expliqué, cette démarche est une violation flagrante à la légalité internationale, ajoutant que «le Sahara occidental usera de tous les mécanismes africains lui permettant de déposer plainte et contester cet acte

préjudiciable». A ce propos, l'ambassadeur sahraoui a fait savoir que l'Etat sahraoui «contactera les pays pour se retirer de cette compétition, de même qu'il dénonce fermement cette démarche qui détourne le sport de ses objectifs humanitaires et nobles liant les peuples et ce, dans le but de le transformer en un moyen de soutien à l'injustice et au colonialisme». Par ailleurs, l'ambassadeur sahraoui a salué la position de la Fédération algérienne de football (FAF) qui a adressé une lettre à la CAF dans laquelle elle refuse sa participation à de telles compétitions, à l'instar de l'Afrique du Sud dont les instances sportives ont également refusé d'y participer.

M. O.



Boeing ukrainien

# L'Iran confirme le tir de deux missiles

■ Un rapport d'enquête iranien confirme que deux missiles ont été tirés en direction du Boeing 737 d'Ukraine International Airlines, abattu le 8 janvier près de Téhéran par les forces armées de la République islamique.

Par Rosa C.

La catastrophe aérienne a fait 176 morts, en majorité des Iraniens et des Canadiens, et a suscité des appels à une enquête transparente de la part d'Ottawa et Kiev notamment. «Les enquêteurs [...] ont accédé aux informations de l'état-major et ont découvert que deux missiles [de conception russe] M1-TOR avaient été tirés en direction de l'avion depuis le nord», peut-on lire dans ce rapport d'enquête préliminaire publié dans la nuit de lundi à hier par l'Organisation de l'aviation civile iranienne (CAO). «L'effet de ces [tirs de] missiles sur l'accident et l'analyse de cette action sont en cours d'investigation», ajoute le document, confirmant ainsi une information du «New York Times» qui avait dit avoir authentifié une vidéo montrant que deux missiles avaient été tirés en direction de l'appareil. L'état-major iranien avait reconnu le 11 janvier, trois jours après le drame, la responsabilité des forces armées dans le crash. Endossant la «responsabilité totale» de l'accident, le général de brigade Amirali Hajizadeh, chef de la branche



aérospatiale des Gardiens de la Révolution, l'armée idéologique iranienne, n'avait parlé ce jour-là que d'un seul «missile de courte portée» tiré en direction de l'ap-

pareil. Selon les forces armées iraniennes, l'avion a été abattu à la suite d'une «erreur humaine». Le général Hajizadeh avait indiqué que l'opérateur d'une batterie de missile avait pris l'avion pour un «missile de croisière» alors que la défense du pays était placée en alerte de niveau «guerre» par crainte d'une attaque américaine. Le vol PS752 d'UIA a été abattu quelques heures après que l'Iran eut attaqué des cibles militaires américaines en Irak à coups de missiles en représailles à l'élimination d'un important général iranien tué le 3 janvier à Bagdad par une frappe de drone américaine. Ces tirs de missiles ont blessé onze soldats américains, selon l'armée américaine. Elles ont également provoqué d'importants dégâts matériels. Le rapport d'étape de la CAO indique d'autre part que «la lecture des [boîtes noires] du Boeing ukrainien] est impossible en Iran» compte tenu du fait qu'il

s'agit d'appareils «parmi les plus avancés au monde». L'Ukraine a pressé l'Iran de lui remettre les deux boîtes noires, tandis que le Canada insiste pour qu'elles soient envoyées en France ou en Ukraine. Mais le rapport de la CAO laisse penser que l'Iran souhaite pour l'instant conserver les boîtes noires. «Si des périphériques [permettant la récupération des données et leur lecture] sont fournis, les informations peuvent être restaurées et récupérées en peu de temps», peut-on lire. Selon la CAO, «la liste des accessoires nécessaires a été demandée aux laboratoires français BEA [Bureau enquêtes accident] et américain NTSB» ainsi que le «transfert éventuel» de ces équipements vers l'Iran. «Jusqu'à présent, [ni l'un ni l'autre] n'ont répondu positivement à un tel transfert», ajoute le texte. Le rapport indique sans plus de détail que la liste des équipements nécessaires a été transmise à l'Iran en vue d'un

possible achat. Kiev a loué jusqu'à présent la «pleine coopération» de l'Iran mais exige que les boîtes noires lui soient remises afin que l'Iran prouve ainsi «être disposé à [...] une enquête impartiale», a-t-il ajouté. La nouvelle de la responsabilité des forces armées iraniennes dans le drame a suscité en Iran quelques jours de manifestations contre le pouvoir, essentiellement à Téhéran, dénonçant «les menteurs» et ce que certains contestataires ont présenté comme une volonté délibérée des autorités d'étouffer la vérité. Le président iranien Hassan Rohani a nié que le gouvernement – qui n'aurait été prévenu par les forces armées de la cause véritable du drame que le 10 janvier dans l'après-midi – ait cherché à masquer la vérité au peuple et a demandé des «explications» à l'état-major.

R. C.



## Commentaire

Attention

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a quelques jours Ségolène Royal faisait sensation en France en publiant sur Facebook une lettre qui lui a été envoyée de l'Élysée et dans laquelle son prochain licenciement lui était annoncé. Plutôt que de s'en émouvoir, la socialiste a profité de l'occasion pour se présenter comme une figure d'opposition au gouvernement et à Emmanuel Macron. Pourtant, en 2017 elle le soutenait fermement et n'avait pas assez de bonnes choses à dire à son endroit. Mais trois ans plus tard et alors que le président français la mise au placard, Royal profite du mouvement de grève des transports pour attaquer brutalement le gouvernement, qu'elle avait déjà bien égratigné dès le début du mouvement des «gilets jaunes». Ces attaques répétées sur les plateaux de télévisions et de radios, visant directement Emmanuel Macron, ont fini par motiver une réponse sèche de la part de l'Élysée. Et si du côté de La République En Marche et du gouvernement l'on estime que l'ancienne ministre de l'Environnement a récolté ce qu'elle a semé, certains de ses camarades de combat, ont fait entendre leurs voix pour la soutenir. Parmi ceux-ci, son ancien compagnon et ancien président français, François Hollande. En effet, il a estimé qu'on avait manqué à son égard d'«élegance» et de «reconnaissance». Ségolène Royal «mérite de la reconnaissance pour ce qu'elle a fait d'abord dans les gouvernements auxquels elle a participé. Elle a été plusieurs fois ministre de l'Environnement, de l'Écologie : c'est une femme qui a toujours eu ses opinions, qui les a toujours exprimées», a estimé l'ancien locataire de l'Élysée. «Elle s'était consacrée aux pôles parce qu'on lui avait demandé de le faire. Je pense qu'elle aurait mérité de pouvoir poursuivre sa mission d'ambassadrice des pôles. Je pense qu'on a manqué d'élegance, et surtout de reconnaissance», a ajouté l'ancien chef d'État (2012-2017). L'ancienne ministre socialiste, visée par une enquête préliminaire sur l'usage fait des moyens mis à sa disposition en tant qu'ambassadrice des pôles, et mise en cause par le gouvernement pour ses critiques de la politique menée, notamment la réforme de retraites, a dit jeudi avoir déjà quitté son poste d'ambassadrice. Elle avait été nommée à ce poste par Emmanuel Macron en 2017. Néanmoins, Ségolène Royal peut remercier Macron pour cette missive qui ayant fait grand bruit, remet aujourd'hui l'ancienne candidate à l'élection présidentielle de 2007 au centre de l'attention médiatique, ce qui lui permet en chemin de se positionner en candidate possible pour la présidentielle de 2022. Reste à savoir si elle saura user de l'attention actuelle pour la cultiver jusqu'au début de la campagne présidentielle ou si elle retombera encore une fois dans la case des figures politiques oubliées.

F. M.

Interpol

## L'ex-patron chinois écope de 13 ans de prison pour «corruption»

Passé du sommet de la police mondiale à la prison, l'ex-patron chinois d'Interpol dont la rocambolesque disparition en 2018 avait défrayé la chronique a été condamné hier dans son pays à 13 ans et demi de détention pour «corruption». Il ne fera pas appel. Le verdict est donc le point final d'une affaire déclenchée en septembre 2018, lorsque Meng Hongwei disparut du siège lyonnais de l'organisation policière mondiale. Inquiète, son épouse Grace alerta la police française. Il faudra attendre une dizaine de jours pour que Pékin annonce que M. Meng est ren-

tré en Chine où il a été placé en détention sous le soupçon de corruption. Le coup a été rude pour l'image du régime communiste, qui avait placé de haute lutte l'un de siens à la tête de l'organisation internationale à peine deux ans plus tôt mais n'avait pas jugé bon de prévenir que ce dernier était interrogé par ses services. Jugé en juin dernier, M. Meng avait plaidé coupable d'avoir accepté 14,46 millions de yuans (1,86 million d'euros) de pots-de-vin. Peu de détails ont été divulgués, mais les faits qui lui sont reprochés semblent sans lien avec ses activités à la tête d'Interpol. M.

Meng, 66 ans, cumulait en effet ces fonctions avec celles de vice-ministre chinois de la Sécurité publique (police). Condamné pour «corruption», il a écopé outre sa peine de prison d'une amende de 2 millions de yuans (environ 260 000 euros), a précisé le Tribunal populaire intermédiaire n°1 de Tianjin (nord). Le tribunal a publié plusieurs photos montrant Meng Hongwei dans la salle d'audience, entouré de deux policiers, les traits tirés et les cheveux blanchis. L'affaire a provoqué des tensions entre la Chine et la France.



Présentation du spectacle à Alger

# «La Belle aux bois dormant» chaleureusement applaudie

■ Un public nombreux a assisté lundi soir au spectacle du prestigieux Ballet de Saint-Petersbourg à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih. «La Belle aux bois dormant», une célèbre chorégraphie russe créée par deux grands artistes de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, a été chaleureusement applaudie par l'assistance.

Par Abia Selles

Le prestigieux Ballet de Saint-Petersbourg a été présenté lundi soir à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih. «La Belle aux bois dormant», une célèbre chorégraphie russe créée par deux grands artistes de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle a été chaleureusement applaudie par le public venu apprécier la prestation du ballet russe.

«La Belle aux bois dormant», est un ballet en trois actes, puisé dans le célèbre conte de Charles Perrault et des frères Grimm.

Créée en 1890 au Théâtre Mariinsky de Saint-Petersbourg, «La Belle aux bois dormant» est l'œuvre conjuguée du chorégraphe français Marius Petipa et le compositeur russe Piotr Ilitch

Tchaïkovski.

Portée par une danse somptueusement exécutée par les ballerines du Ballet classique russe, la chorégraphie met en scène une histoire relatant la naissance de la princesse Aurore, une occasion pour son père, le roi Florestan XIV, d'organiser un grand baptême en l'honneur de sa fille.

Entièrement basé sur l'histoire de la famille royale, le spectacle commence par la levée de rideau sur le salon du palais royal qui accueillera les convives. Le roi et sa femme, la reine, déclarent la naissance de leur fille Aurore.

Toutes les fées du royaume sont conviées au baptême et apportent chacune leur don pour la princesse, excepté la fée Carabosse. Furieuse de ne pas avoir été invitée au baptême, elle prononce une malédiction pour ensorceler le bébé. A l'aube de ses 16 ans, la future princesse se piquera au doigt et en mourra. Mais sa bonne fée vient conjurer le sort : au lieu de subir cette malédiction, elle tombera dans un sommeil de cent ans.

Soigneusement habillées en robes de princesse, les ballerines ont mis à contribution tout leur langage corporel jusqu'au visage, pour mettre en scène le seizième anniversaire de la princesse Aurore. La maudite fée apparaît subrepticement avant



de disparaître devant les yeux ébahis des invités.

Dans le deuxième acte, le prince Désiré, allant chasser en forêt avec ses compagnons, a eu soudainement une vision d'Aurore et charmé par sa beauté. Il réveille Aurore, après un sommeil de cent ans, et lui déclare son amour.

Dans le dernier acte de ce ballet, Aurore et son prince fêtent leur mariage, auquel sont invitées toutes les fées.

En présence de l'ambassadeur de Russie en Algérie, Igor Beliaev, le spectacle a été applaudi par le public, saluant la performance des ballerines du célèbre Ballet classique de Saint-

Petersbourg qui se produit pour la deuxième fois à Alger, après sa représentation réussie en février dernier du «Lac des Cygnes». «La Belle aux bois dormant» est programmé jusqu'au 24 janvier à l'Opéra d'Alger «Boualem-Bessaih».

A. S.

## AGEND'ART

Opéra d'Alger Boualem-Bessaih

Jusqu'au 24 janvier à partir de 19h :

Spectacle «La Belle aux bois dormant» par le Ballet de Saint-Petersbourg (Russie). Prix des billets : 2 000 DA/3 000 DA), en vente depuis mardi 14 janvier au guichet de l'Opéra, de 10h à 17h.

Salle Ibn Zeydoun à 19h 30 janvier :

L'Institut Cervantès d'Alger, en collaboration avec le ministère algérien de la Culture, organise un concert de rock flamenco avec l'artiste espagnol Nestor. Le prix du ticket d'entrée est fixé à 600 DA

Salle El-Fikr Wa Al Adeb (Biskra)

22 et 23 janvier :

Sous le patronage de M<sup>me</sup> la ministre de la Culture, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Arc) organise, en collaboration avec la direction de la culture de la wilaya de Biskra et l'association nationale de la littérature populaire, un séminaire national sur «L'impact de la poésie populaire sur l'écriture de l'histoire».

Siège de la Fondation Ahmed et Rabah-Asselah

Jusqu'au 18 février :

Exposition collective d'arts plastiques «Un rêve... trois regards», avec l'architecte Chafa Ouzani (Béjaïa), les artistes plasticiens Djamel Talbi (Tizi-Ouzou) et Mourad Abdelaoui (Aïn Beïda).

Galerie Ifru Design

Jusqu'au 31 janvier :

Exposition «Homages» de l'artiste Abdelhalim Boukhalfa. Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran  
Mercredi 29 janvier à 18h30 : Concert de rock flamenco avec l'artiste espagnol Nestor.

## Histoires populaires adaptées en roman

### Réhabiliter le patrimoine pour consolider l'identité algérienne

«Déterrer» et «réhabiliter» le patrimoine culturel immatériel par, entre autres, l'adaptation d'histoires populaires en roman permettra de «consolider l'identité algérienne autour de repères qui lui sont propres», ont estimé les animateurs d'une rencontre sur la poésie populaire organisée lundi à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou.

Cette rencontre, animée par les écrivains Amel El Mahdi, Lazhari Labter et Hacene Halouane et organisée dans le cadre de la 12<sup>e</sup> édition du salon «Djurdjura du livre», a été l'occasion de revenir sur deux des plus belles et des plus tragiques histoires d'amour dont «Hiziya» de Mohamed Ben Guittoun et «Guemr Ellili» de Abdellah Ben Kerriou qui raconte l'amour impossible entre le poète et Fadhma Zaanounia, fille d'un Bachagha à Laghouat.

Deux histoires adaptées en roman, l'une

par Lazhari Labter dans son roman «Hiziya princesse d'amour des Zibans» et l'autre par Amel El Mahdi dans son roman «La belle et le poète».

«L'adaptation de ces histoires en roman en vue de les transmettre et de les partager est nécessaire pour la reconstruction de notre personnalité et pour que nous puissions être fiers de notre "algérianité" et de notre patrimoine immatériel», a souligné M. Halouane.

Pour Lazhari Labter, le roman et le cinéma «sont les meilleurs moyens de transmission de cette poésie populaire qui raconte beaucoup de belles histoires, légendes et événements historiques de notre pays aux jeunes générations».

Selon l'écrivain, la poésie populaire du 19<sup>e</sup>ème et du début du 20<sup>e</sup> siècle «est difficile à saisir par les jeunes telle qu'elle est écrite en raison du vocabulaire qui a changé des images qui renvoient à des choses qui ne font plus partie

de notre environnement aujourd'hui».

De son côté Amel El Mahdi a insisté sur l'importance d'adapter ces histoires en romans afin de les partager et de les faire connaître.

Elle a souligné la difficulté d'adapter ces poèmes en romans «qui exigent de l'écrivain de la vigilance pour ne pas déformer les faits. C'est aussi une écriture qui bride l'imaginaire du romancier qui ne peut pas donner libre cours à son imagination pour ne pas s'écarter de l'histoire racontée dans le poème».

Cette rencontre littéraire a été marquée par l'interprétation de la chanson «Hiziya» par le chanteur Taleb Tahar qui l'a adapté en Kabyle, créant de l'émotion parmi l'assistance dont des collégiens du CEM Mouloud-Feraoun.

F. H.

## Fondation Asselah-Ahmed et Rabah

### La vie et l'œuvre de Mouloud Feraoun bientôt revisitées

La vie et l'œuvre de l'écrivain Mouloud Feraoun continue d'être une source d'inspiration pour les chercheurs et les passionnés de la littérature. D'ailleurs, à l'université comme dans les différents établissements culturels, des thèses et

des conférences autour de la vie et l'œuvre de Mouloud Feraoun s'organisent dans les quatre coins du pays. Pour le 25 janvier prochain, une conférence autour de ce thème sera organisée au siège de la Fondation Asselah-Ahmed et Rabah. En

effet, c'est Fazia Feraoun, sociologue à l'université d'Alger et Ali Feraoun, fils de l'écrivain, qui reviendront sur le parcours de celui à qui l'on doit «Le fils du pauvre» ou encore «Les chemins qui montent».

C'est à l'initiative de la

Fondation Asselah-Ahmed et Rabah que cette rencontre se tiendra.

La conférence se tiendra au siège de la Fondation Asselah et Rabah, 29 Bis Zighout Youcef - Alger, à partir de 14h.

M. K.



CA Bordj Bou Arréridj

## Le Soudanais El Ghorbal engagé

**LE JOUEUR** soudanais Mohamed Abderrahmane Youcef, plus connu dans le milieu sportif sous le surnom d'«El Ghorbal», vient de rejoindre les rangs de la formation du CA Bordj Bou Arréridj (Ligue 1 de football), qui signe sa deuxième recrue du mercato hivernal, a indiqué lundi le président du club. Anis Benhamadi a révélé que la nouvelle recrue du CABBA a paraphé un contrat de deux ans et devrait rejoindre «dès aujourd'hui» (lundi) ses coéquipiers qui effectuent actuellement un stage de préparation de mi-saison à Hammam Bourguiba (Tunisie). «Bien qu'il soit resté éloigné des terrains pendant près d'un an en raison d'une blessure au genou, le transfuge du club soudanais d'El Hilal possède toutes les qualités pour réussir sous ses nouvelles couleurs du CABBA et venir combler les lacunes offensives aperçues lors de la phase aller

du championnat», s'est enthousiasmé Benhamadi. Le boss bordji a également révélé être en négociations avancées pour la venue d'un autre attaquant devant être la dernière recrue hivernale du club. Pour rappel, la direction des «Criquets jaunes» avait déjà fait signer le buteur de la Ligue 2, Toufik El Ghomari, en provenance de l'Olympique Médéa et s'est contentée pour l'heure de libérer un seul joueur, en la personne de Toufik Zerarra, parti renforcer l'effectif de l'actuel leader du championnat, le CR Belouizdad. D'un autre côté, le CABBA poursuit son stage de préparation sous la houlette de son nouvel entraîneur Moez Bouakaz et son staff composé des anciens internationaux Haddou Moulay et Lounes Gaouaoui. Les «Jaune et Noir» devront disputer leur tout premier match amical de préparation en Tunisie face à la formation de l'AS Khroub (Ligue 2).

Condamnation de Cherif Mellal

## La JSK compte faire appel

**LA JS KABYLIE** fera appel de «la condamnation par défaut pour diffamation» à six mois de prison ferme assortie de 500 000 DA d'amende prononcé lundi par le tribunal de Médéa à l'encontre de son président Chérif Mellal, a annoncé l'avocat du club, Meftah Larbi. M<sup>e</sup> Meftah Larbi a indiqué dans une déclaration à la presse que la JSK «fera appel de ce jugement», précisant que ni «le club, ni le président Mellal n'ont reçu de convocation pour ce procès». «Nous nous sommes présentés, en tant que défense, à trois reprises devant le juge d'instruction en compagnie de M. Mellal, mais nous n'avons reçu aucune convocation officielle pour le procès», a souligné M<sup>e</sup> Meftah. Selon lui, «la condamnation sera annulée dès l'introduction de l'appel d'opposition». Le président de la JS Kabylie (Ligue 1 de football), Chérif Mellal, a été condamné lundi à six mois de prison ferme par le tribunal de Médéa dans une affaire de diffamation qui l'opposait au président du club local, l'Olympique de Médéa, Mahfoudh Boukalkal, a-t-on appris de source judiciaire. Mellal, qui était absent lors de cette audience, a été également

condamné à verser une amende de 50 000 DA au plaignant, en l'occurrence le président de l'OM, au titre des dommages et intérêts, précise-t-on de même source. Auditionné une première fois juste après des déclarations à la presse, en mars dernier, dans lesquelles il avait porté des accusations jugées graves de «corruption, de pots de vin et de matchs truqués» à l'encontre du président de l'OM, Chérif Mellal a affirmé avoir agi «sous l'effet de la pression et de la colère», selon un compte rendu d'audition de cette première comparution, a-t-on fait savoir. Chérif Mellal avait refusé d'assister à trois reprises au procès, a-t-on signalé de même source. Lors du match en question comptant pour la 24<sup>e</sup> journée de Ligue 1 Mobilis, jeudi 24 mars à Médéa, l'arbitre Boukouassa avait sifflé un penalty en faveur de l'OM à la 94<sup>e</sup>, qui a été transformé par Addadi, donnant la victoire aux locaux (1-0). Dans une déclaration à la fin de cette rencontre, le président de la JSK avait notamment affirmé que «l'arbitre (de la rencontre à huis clos) a subi une forte pression et a fini par céder en sifflant un penalty imaginaire».

Sanctions de la LFP

## L'USMA écope du huis clos, Meftah suspendu trois matchs

**L'USM ALGER** (Ligue 1) a écopé d'un match à huis clos pour «utilisation et jet de fumigènes», alors que le défenseur usmiste Mohamed Rabie Meftah s'est vu infliger trois matchs de suspension ferme pour «voie de fait envers adversaires» à compter du 20 janvier, a annoncé lundi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Le club algérois, dont il s'agit de la troisième infraction, a écopé de 200 000 dinars, précise la même source. Concernant la sanction de Meftah, la commission de discipline de la LFP a constaté que le joueur a commis une «infraction disciplinaire», en se basant sur le rapport de la JS Kabylie et le visionnage vidéo. Le latéral droit des «Rouge et Noir» a été l'auteur d'un geste antisportif sur l'attaquant de la JS Kabylie Hamza Banouh lors de la rencontre de mise à jour du calendrier, remportée



par l'USMA sur le score de 1 à 0. Le défenseur de l'USMA a également écopé de 30 000 dinars d'amende, en plus de l'avertissement reçu en cours de la rencontre comptabilisé comme avertissement. L'USM Alger purgera son huis à l'occasion de la réception du CS Constantine pour le compte de la 17<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1.

MC Alger

# Vers l'engagement d'un entraîneur local

■ La direction du Mouloudia d'Alger pense recruter un entraîneur local lors des prochaines heures, vu qu'elle ne pourra pas engager un technicien étranger.



La succession de Casoni toujours non encore assurée

Par Mahfoud M.

**E**n effet, les responsables du doyen des clubs algériens avaient pisté deux entraîneurs marocains, à savoir Badou Zaki et Rachid Taoussi, mais leurs exigences financières ont fait qu'ils ont abandonné ces deux pistes. Après mûre réflexion, les dirigeants se sont rendu compte qu'il fallait opter pour un entraîneur algérien, moins coûteux. Les noms de Menad, Moussa, Benchikha, Neghiz et Madoui reviennent avec insistance, mais rien n'a été tranché jusqu'à maintenant. Par ailleurs, la direction

avait tenté auparavant de faire revenir le coach français Bernard Casoni vu qu'il est toujours lié par contrat avec le club algérois, mais celui-ci a refusé car il s'est senti offusqué par la manière dont on l'a traité avec la décision de l'ancien directeur sportif, Fouad Sakhrî, de le limoger sans revenir au Comité directeur. Pour ce qui est du recrutement lors de ce mercato hivernal, la direction est toujours en contact avec un certain nombre de joueurs pour tenter de trouver l'oiseau rare. Il faut dire que les responsables souhaitent recruter un défenseur central avec des qualités avérées pour remplacer

le départ de deux cadres que sont Azzi et Chafaï, partis monnayer leurs talents au Qatar et en Arabie saoudite respectivement. Enfin, tout porte à croire que le stage de cette trêve hivernale devrait se tenir ici à Alger étant donné que le temps presse et que la phase retour reprendra dans quelques jours, ce qui fait que l'équipe devra continuer à travailler au centre de Ain Benian qui offre un bon cadre de travail, ce qui lui permet de bien se préparer pour la phase retour du championnat de Ligue 1.

M. M.

Ligue 1 (13<sup>e</sup> journée/ Mise à jour)

## L'ASO et l'USMA font match nul

**L'ASO** Chlef et l'USM Alger ont fait match nul (0-0), pour le compte de la mise à jour de la 13<sup>e</sup> journée du Championnat de Ligue 1 de football, disputée lundi soir au stade Mohamed-Boumezrag de Chlef. Vainqueurs des deux dernières rencontres disputées à domicile, face au Paradou AC (1-0) et la JS Kabylie (1-0), ce match nul permet aux Usmistes de se hisser à la 3<sup>e</sup> place au classement

général avec un total de 24 points, en compagnie de la JS Kabylie. De son côté, l'ASO, invaincue depuis la 11<sup>e</sup> journée, a raté l'occasion de s'extirper de la zone de relégation et reste scotchée à la 13<sup>e</sup> place avec un total de 17 points. Un peu plus tôt, la JS Kabylie s'était imposée

face au MC Oran (1-0), en match disputé à huis clos au stade du 1<sup>er</sup>-Novembre de Tizi-Ouzou, comptant pour la mise à jour de la même journée. Le dernier match de mise à jour de la 13<sup>e</sup> journée se jouera le jeudi 23 janvier entre le Paradou AC et le CS Constantine (17h00).

Coupe arabe des nations U20 - Tirage au sort

## L'EN versée dans un groupe à sa portée

**L'**Algérie évoluera dans le groupe 3 de la Coupe arabe des nations des moins de 20 ans, aux côtés de l'Arabie saoudite, l'Egypte et la Palestine, selon le tirage au sort effectué lundi à Ryadh en présence du vice-président de l'Union arabe de football (UFA), l'Algérien Mohamed Raouraoua. Seize pays scindés en quatre groupes de 4 prendront part à cette compétition prévue du 17 février au 5 mars dans trois villes saoudiennes : Ryadh, Dammam et El Khobr. Les matchs des groupes 2 et 4 se dérouleront dans deux stades de la capitale Ryadh, tandis que la ville de Dammam abritera les rencontres du groupe de

l'Algérie. Les matchs du groupe 1 se joueront quant à eux dans la ville d'El Khobr. Les matchs de la phase de poules se dérouleront entre le 17 et le 24 février, tandis que les quarts de finale auront lieu les 27 et 28 février et les demies le 2 mars, soit trois jours avant la finale programmée au stade de l'Emir Mohamed Ben Fahd à Dammam.

Composition des groupes :

Gr. 1: Irak, Tunisie, Mauritanie, Koweït  
Gr. 2: Maroc, Bahreïn, Qatar, Djibouti  
Gr. 3: Arabie saoudite, Palestine, Algérie, Egypte  
Gr. 4: Soudan, Libye, Emirats arabes unis, Comores

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Presse

## Décès d'Ahmed Benaoume, fondateur du groupe de presse «Er-Rai»

LE FONDATEUR du groupe de presse «Er-Rai», Ahmed Benaoume, est décédé dans la nuit de lundi à mardi à Marseille (sud de la France) à l'âge de 72 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris de ses proches. Le défunt, plus connu dans les milieux de la presse sous le prénom de Moussa, a rendu l'âme après avoir longtemps souffert de problèmes cardiaques. Il a subi dernièrement plusieurs interventions chirurgicales au niveau du cœur. Le

regretté Ahmed Benaoume a fondé à Oran le groupe de presse «Er-Rai» dont les titres ont cessé de paraître à partir du mois d'août 2003. Ce groupe, lancé avec une équipe de journalistes, éditait deux hebdomadaires «Défensive» et «Er-Rai» ainsi que deux quotidiens «Le Journal de l'Ouest» en français et «Er-Rai» en langue nationale. L'inhumation du défunt est prévue à la fin de cette semaine à Oran où se trouve son domicile familial, a-t-on précisé. K. L.

### Condoléances

Profondément affecté par le décès de son ami Ahmed Benaoume, Nadjib Stambouli, directeur de publication du quotidien «Le jour d'Algérie» présente à sa famille et à l'ensemble de la corporation ses sincères condoléances. Allah yerhmo.

Sour El Ghoulane (Bouira)

## Démantèlement d'un réseau de voleurs d'accessoires de camions

UN RÉSEAU de voleurs d'accessoires de camions, composé de trois individus, a été démantelé à Sour El Ghoulane (Sud de Bouira) lors d'une opération menée par la sûreté locale, a-t-on appris hier des services de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, les services de la sûreté de la ville de Sour El Ghoulane ont démantelé un groupe de malfaiteurs âgés de 25 à 40 ans, et spécialisés dans le vol d'accessoires de véhicules de poids lourds», a précisé la cellule de communication de la sûreté de la wilaya. «Les voleurs guettent les chauffeurs de camions poids lourds sur les abords des routes ainsi que dans les quartiers où ils stationnent leurs véhicules pour

commettre leur acte ignoble», a-t-on ajouté. Cette opération a été menée par la brigade de la police judiciaire sur la base de renseignements faisant état de l'activité suspectée de ce réseau. Les éléments de la police judiciaire ont pu identifier et arrêter deux d'entre et saisi à Sour El Ghoulane leur véhicule touristique et d'autres matériels utilisés dans le vol. «Après une enquête approfondie, les services de sécurité ont réussi à arrêter le troisième individu à Alger et récupérer 14 batteries pour camion et un montant de 54 000 dinars», a encore précisé la même source. Les trois mis en cause ont été présentés à l'instance judiciaire locale pour décider de leur sort.

Maya G.

Lakhdaria

## Une femme morte dans l'explosion d'un extincteur

UNE FEMME a trouvé la mort hier dans l'explosion d'un extincteur au quartier Krachich situé en plein centre ville de Lakhdaria (ouest de Bouira), selon les services de la Protection civile.

«L'explosion de l'extincteur est survenue à l'intérieure d'une boulangerie traditionnelle à Krachich, tuant sur le coup une femme âgée de 38 ans», a expliqué le chargé de la communication à la direction de la Protection civile de Bouira, le sous-lieutenant Youcef Abdat.

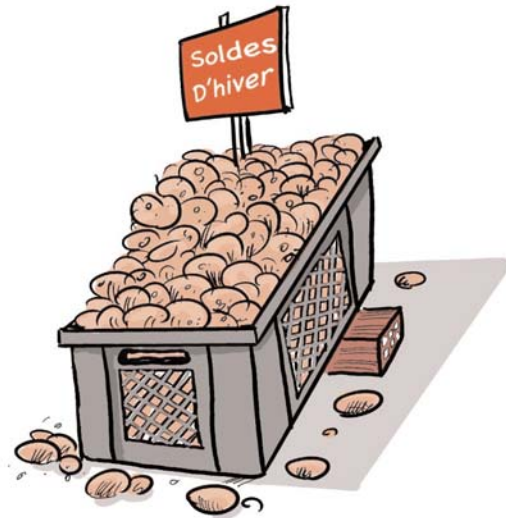
Évacuées à l'hôpital de Lakhdaria, «quatre autres femmes ont survécu à l'explosion, mais elles demeurent

toujours sous le choc. Quant au corps de la victime décédée, il a été transporté à la morgue du même établissement hospitalier», a précisé le sous-lieutenant Abdat.

M. L.

UNE PERSONNE, âgée de 91 ans, est morte brûlée, suite à un incendie qui s'est déclaré, lundi soir dans une maison, située à «Medjaouria», dans la commune de Sidi-Rabei, à 77 km à l'est de Médéa, a-t-on appris hier auprès de la Protection civile. Malgré l'inter-

## Surplus de production et baisse du prix de la pomme de terre



Wanis

Djalou@hotmail.com

Criminalité et contrebande

## 19 individus interpellés dans plusieurs wilayas du pays

■ Dix-neuf individus ont été interpellés par des brigades de la Gendarmerie nationale dans plusieurs wilayas du pays pour leur implication dans des affaires de criminalité et de contrebande, notamment de comprimés psychotropes et de boissons alcoolisées, indique hier un communiqué de cette institution.

Par Slim O.

Ainsi, six membres d'une association de malfaiteurs spécialisée dans les cambriolages à main armée ont été arrêtés à Draa-El-Mizan, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, à bord de deux véhicules, en possession d'un fusil de chasse, un fusil à pompe, un sabre, quatre poignards, une caçoule et des gants en plastique. Les mis en cause ont été conduits au siège de la brigade territoriale de Frikat pour enquête, précise la même source. Dans la wilaya de Djelfa, trois personnes ont été interpellées alors qu'elles transportaient à bord d'un véhicule quatre quintaux et 50 kg de déchets de cuivre, tandis que trois autres individus ont été arrêtés à Tlemcen et Sidi-Bel-Abbès, dont un jeune demeurant à Sebdo, en possession de 85 grammes de kif traité. Ses deux acolytes, âgés de 29 et 34 ans, demeurant à Sidi-Bel-Abbès et Bordj-Bou-Arréridj, étaient en possession de 100 comprimés psycho-

tropes, 480 grammes de kif traité ainsi qu'une somme de 279 000 DA représentant le revenu de vente de ces substances, ajoute-t-on, précisant que les mis en cause ont été conduits au siège de la brigade d'El-Gor pour enquête. Toujours dans la wilaya de Sidi-Bel-Abbès, deux jeunes hommes ont été interpellés dans la commune d'Aïn-El-Berd en possession de 1 430 comprimés psychotropes.

### 43 personnes arrêtées à l'extrême-sud du pays

Quarante-trois personnes ont été arrêtées, lundi à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et Djanet, par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des déta-

chements combinés de l'Armée nationale populaire, en coordination avec les services des Douanes, ont intercepté, le 20 janvier 2020 à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et Djanet, 43 individus et saisi cinq camions chargés de mélange d'or brut et de pierres, cinq véhicules tout-terrain, ainsi que 14 groupes électrogènes, sept marteaux piqueurs et 10 détecteurs de métaux», précise le communiqué. Dans un autre contexte et dans le cadre de la protection et la préservation du patrimoine matériel historique, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont démantelé, à Béni Slimane, wilaya de Médéa, un réseau criminel de trafic de différents articles archéologiques, notamment sur l'espace cybernétique». Cette opération «a permis d'arrêter cinq individus et de saisir une épée historique et 293 pièces de monnaie archéologiques datant de l'époque romaine et de celle de la présence espagnole en Algérie», ajoute le communiqué. S. O./APS

Sidi-Rabei (Médéa)

## Une personne morte brûlée dans l'incendie d'une maison

UN INDIVIDU, âgé de 91 ans, est mort brûlé, suite à un incendie qui s'est déclaré, lundi soir dans une maison, située à «Medjaouria», dans la commune de Sidi-Rabei, à 77 km à l'est de Médéa, a-t-on appris hier auprès de la Protection civile. Malgré l'inter-

vention rapide des secouristes de l'unité de la Protection civile de Beni-Slimane, ces derniers n'ont pu que déplorer le décès de ce vieillard, dont le corps entièrement brûlé à été retrouvé dans la cour de la maison, a-t-on indiqué. Deux autres personnes, membres de la famille de la victi-

me, qui étaient en état de choc, ont été prises en charge sur place, a-t-on signalé. Toujours selon la même source, deux personnes ont été également brûlées au 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> degrés, dans un incendie de maison similaire, survenu lundi et dans la même commune, au quartier «Ahcène-

Amroune». Les victimes ont été brûlées, alors qu'elles tentaient d'éteindre un feu provoqué par une bonbonne de gaz butane, a ajouté la même source, précisant que les brûlés ont été évacués d'urgence vers l'hôpital de Beni-Slimane pour recevoir les soins nécessaires. M. L.